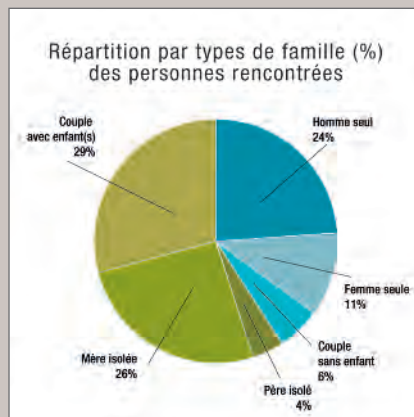
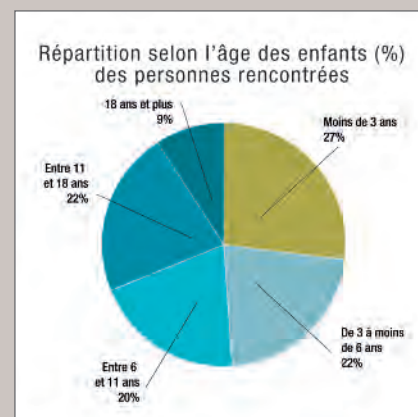


1



2



3

Le visage de la **pauvreté** en Alsace en 2015

« Ce n'est donc pas un mythe. Les unes après les autres, les études sur la générosité des Français le confirment : l'Alsace est la région où l'on donne le plus à des œuvres caritatives. Un foyer fiscal alsacien sur quatre le fait, et le don moyen (391 €) est le 3^e le plus élevé de France. Particularité : la générosité alsacienne vient souvent de personnes elles-mêmes peu aidées. » DNA Région, 7 mai 2016.

Les Alsaciens sont généreux ! Caritas Alsace le vérifie chaque jour, tant dans l'investissement de ses bénévoles auprès des plus pauvres, que dans le soutien fidèle de ses donateurs. Ensemble, ils forment une chaîne de solidarité qui lutte contre diverses formes de pauvreté. Pour agir au mieux, répondre le plus justement aux besoins exprimés, les bénévoles étudient¹ ces formes de pauvreté, leur évolution, les types de familles, leur origine, leur mode de vie, leurs ressources ...

Les bénévoles ont rencontré 12 831 situations de pauvreté au cours de l'année, contre 11 532 en 2014, se rapprochant des 13 163 situations de 2013. Ils sont ainsi venus en aide à près de **32 077 personnes** (28 830 en 2014). Sachant qu'il n'y a pas eu de reprise de l'aide alimentaire à la permanence de l'Arc-en-Ciel à Strasbourg, n'entraînant pas d'augmentation des rencontres sur ce lieu, la hausse importante (+10 %) du chiffre global est la conséquence de la montée en puissance de certaines équipes et de la réorganisation des aides sur Mulhouse. La pauvreté ne s'amenuise malheureusement pas en Alsace.

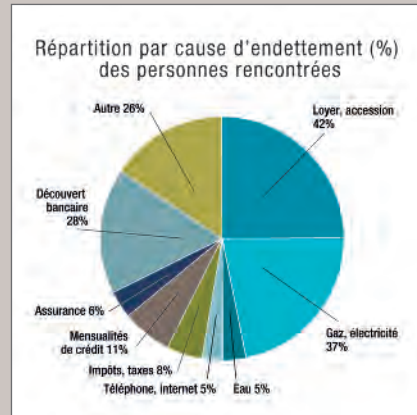
Les bénévoles observent **un ancrage des personnes dans la précarité ces cinq dernières années**. En effet, en 2011, 71% des situations rencontrées étaient « nouvelles » contre 60% aujourd'hui. 40% des situations étaient donc déjà connues les années précédentes, les personnes n'ayant pas réussi à sortir de la précarité.

Les personnes expriment plusieurs besoins ; ils sollicitent souvent dans un premier temps une aide alimentaire : 71% des besoins exprimés. Au fil des échanges peuvent émerger le besoin d'un soutien à la scolarité pour leur enfant ou une aide pour mieux maîtriser leurs

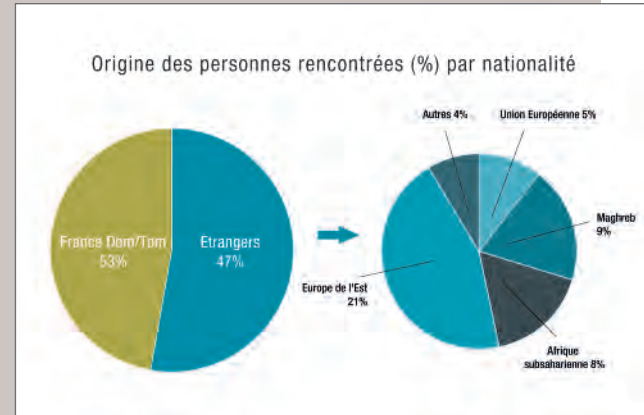
1. Statistiques élaborées chaque année à partir de la consolidation des réponses données de manière anonyme par la personne de référence pour chaque situation rencontrée. La personne de référence est l'interlocuteur du bénévole en charge de l'accompagnement. Cet interlocuteur représente un foyer qui peut être composé de sa personne seule ou de toute une famille avec enfants.



4



5



6

dépenses d'énergie... Mais avant toute chose, 83% des personnes expriment un besoin d'écoute, de conseils. **C'est la première mission des bénévoles** de Caritas Alsace.

Profil de personnes rencontrées

Types de familles

La répartition par type de familles ne varie pas de manière très significative d'une année à l'autre. Près de **60% des situations rencontrées concernent toujours au moins 1 enfant**, avec 30% de familles monoparentales. Le nombre moyen d'enfant par famille reste stable à 2,2 enfants. Au total, près de 7 200 enfants en situation de pauvreté sont aidés par les équipes de Caritas Alsace, dont **89 % ont moins de 11 ans** (le même taux qu'en 2014). L'exposition durable des enfants à la pauvreté dès leur plus jeune âge crée un risque de « précarité humaine » de long terme : difficulté d'apprentissage, problèmes de santé... Face à cela, 42% du budget de Caritas Alsace sont directement orientés vers les familles. En contrepartie, **35% des personnes rencontrées sont seules**, 37% en 2014. Les adultes isolés ou les aides spécifiques pour faciliter l'insertion représentent 38% du budget d'intervention de Caritas Alsace.

L'âge des personnes de référence est sensiblement le même qu'en 2014, avec une hausse de 3% du nombre de personnes dans la tranche active 25-49 ans.

Liens sociaux

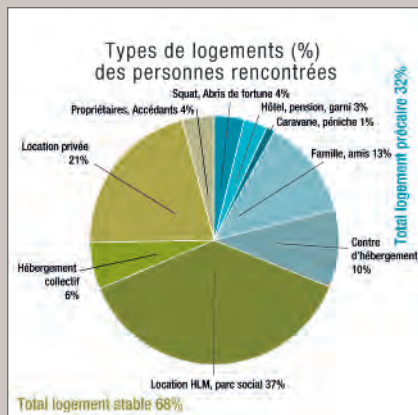
Si 57% des personnes ont des proches présents autour d'elles (56 % en 2014), **elles sont peu nombreuses à**

déclarer participer à des activités collectives. Ce constat ne s'améliore pas et **témoigne de l'isolement engendré par la précarité.** Faute de moyens, les personnes n'ont pas ou peu accès aux activités de loisirs, de culture... S'ajoute la méconnaissance des possibilités de sorties ainsi qu'un phénomène d'auto-privation, de sentiment de non-droit. Les activités collectives, participatives proposées par les équipes répondent à un réel besoin, et se développent d'année en année (cf. page 31).

Nationalité

La proportion d'étrangers parmi les personnes accueillies est stable. 53% des personnes sont originaires de France contre 51% en 2014 et 52% en 2011. Au cours des cinq dernières années, on observe une baisse du nombre de personnes issues d'un pays de l'Union Européenne (- 3 points) et une hausse de celles issues d'Europe de l'Est (+ 3 points).

En 2015, **la part des étrangers ayant un statut accordé**, provisoire ou définitif de rester sur le territoire français (demande d'asile notamment) **a diminué.** A l'inverse, **la part des étrangers déboutés ou sans papier continue d'augmenter** : 25% des étrangers accueillis par les équipes Caritas en 2015 contre 17% en 2013 et 10% en 2011. Ces personnes sont en France depuis un peu plus longtemps en moyenne : 69% depuis plus de 2 ans (66% en 2014 et 61% en 2011). Les personnes maîtrisent mieux le Français (+7 points). **La situation des étrangers demandeurs d'asile se détériore en France en 2015.** Les migrants et demandeurs d'asiles représentent 12% du budget d'intervention de Caritas Alsace.



7

CONDITIONS DE VIE

Situation professionnelle

Seules **13% des personnes de référence sont en situation d'emploi** (Contrat à Durée Indéterminée (CDI) ou Déterminée, emploi aidé ou Intérim) quand **44% sont en recherche d'emploi** (chômage indemnisé ou sans droits reconnus). **Les 43% restantes relèvent de la catégorie « inactifs »** : étudiants, inaptitude santé, retraité, au foyer, sans droit au travail.

Si l'on considère **les situations professionnelles combinées** (la personne de référence et son conjoint), **39% n'ont aucun actif dans le ménage**. Le fait d'être deux améliore un peu la situation globale de la famille, mais ne préserve pas de la précarité. 8% des situations combinées disposent d'au moins un CDI à plein temps. Ce taux en hausse de 4 points explique peut-être la baisse du taux de personnes ne recevant aucune ressource (cf. ci-dessous). **40% des situations combinées concernent au moins un chômage** ; avec 27% de chômage non-indemnisé.

Revenu

Les ressources dont les personnes accueillies disposent sont directement liées à leur situation professionnelle. **13% des personnes perçoivent des ressources liées à leur travail**. 28% des personnes ne perçoivent AUCUNE RESSOURCE, 5 points de moins qu'en 2014. Cette amélioration peut être reliée à la légère hausse du nombre de personnes percevant des allocations familiales (29 contre 26%) et/ou des prestations logement (50 contre 47%), qui fait elle-même suite à la hausse des logements stables. Les taux de personnes percevant **une allocation chômage** (12%) ou **le RSA** (33%) sont stables (+ ou - 1 point).

2. Chiffre Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) 2013

3. Aggravation « inédite » de la pauvreté en France, 28 juin 2016, Par Laurent Mauduit - Médiapart

Le revenu mensuel moyen de l'ensemble des situations s'élève à 1 083 € (+ 46 €), soit bien en deçà du salaire net médian des français : 1 772 €² par mois. L'écart entre les personnes qui perçoivent des revenus du travail et des transferts sociaux avec celles qui ne perçoivent que des transferts sociaux est de 352 €.

Logement

La part des personnes vivant dans **un logement stable augmente légèrement** (+ 4 points), celle des personnes en logement précaire diminue. La répartition par type de logement reste sensiblement la même qu'en 2014 avec **une légère augmentation du nombre de personnes dans le parc de logements sociaux** (37% contre 34% en 2014), expliquant la hausse de 3 points du nombre de personnes percevant une prestation logement.

Le coût moyen des loyers augmente plus dans le parc social (+5,5 points) que dans le parc privé (+2 points). Il est en partie compensé dans le parc social par les aides moyennes au logement, qui augmentent de 2,2 points. **Le taux d'effort net** – part du budget dédiée au loyer – est de 19,5% dans le parc social (18,6% en 2014) et 23,3% dans le parc privé (21,2% en 2014).

Endettement

69% des personnes font face à des impayés en 2015, contre près de 75% ces cinq dernières années. Et pourtant, seules **8% des personnes ont déposé un dossier de surendettement** (en baisse).

Les dettes sont bien souvent dues à des **budgets difficiles à boucler et non à des dépenses inconsidérées** : **52% des impayés sont inférieurs à 1 000 €**, seuls 13% dépassent 5 000 €, des proportions qui ne varient pas. **Les causes d'endettement relèvent surtout du logement** (loyer, gaz et électricité). Les découverts bancaires atteignent 28 %, confirmant la tendance à la hausse.

Conclusion

Cette analyse corrobore malheureusement les analyses à l'échelle nationale : « Ce sont les plus modestes qui ont payé le plus lourd tribut à la crise ! Voilà le principal constat qui ressort de l'édition 2016 de l'enquête de l'Insee sur « Les revenus et le patrimoine des ménages », publiée le 28 juin 2016 »³. Face à ces situations difficiles, les bénévoles répondent par la fraternité, par des gestes humains réconfortants, par la découverte des personnes qui se cachent derrière ces profils statistiques.